



Guide pour Informations spécifiques pays sur les violences sexuelle

Objectif

Dans le cadre de sa stratégie organisationnelle et de la mise en œuvre du Code de conduite en matière de violence sexuelle de Carrefour International, et des politiques de Carrefour International sur la violence sexuelle, le genre et le respect sur le lieu de travail et du Guide de soutien aux personnes survivantes de violences sexuelles de Carrefour International, Carrefour International aborde les risques de violence sexuelle en mobilisant le personnel, les partenaires, les volontaires et les bénéficiaires du programme pour soutenir les survivant-es et les aider à accéder à des informations claires afin qu'elles puissent prendre des décisions éclairées.

Ce guide s'adresse à **points focaux régionaux et nationaux** pour leur fournir des directives et des recommandations dans **la collecte de données** sur les services et les ressources disponibles au niveau national pour soutenir les victimes de violences sexuelles, et ainsi faciliter la complétion du gabarit d'information spécifique pays pour prévenir et répondre aux violences sexuelles.

Une fois les informations collectées au niveau national, le gabarit sera intégré à chaque guide de sécurité de pays pour s'assurer que les informations sont facilement et rapidement disponibles pour toutes les parties prenantes, y compris le personnel, les volontaires et les partenaires.

En ajoutant un guide de ressources dédié à la réponse aux violences sexuelles pour chaque pays, Carrefour renforce son engagement envers une approche centrée sur les survivant.e.s en leur redonnant le contrôle du processus de prise de décision à la suite d'un incident de violence sexuelle.

Toutes les ressources sur la prévention de la violence sexuelle se trouvent dans le [Centre de ressources pour les employés](#) sur Sharepoint

Notre devoir de diligence

Carrefour tient à établir et à maintenir un lieu de travail respectueux, digne de confiance et inclusif, et des programmes exempts de violence sexuelle à l'échelle de ses activités et programmes mondiaux.

Chez Carrefour, nous reconnaissons notre devoir de diligence envers toutes les personnes avec lesquelles nous travaillons, que nous employons et auxquelles nous faisons appel, ce qui est amplifié davantage par les déséquilibres de pouvoir inhérents à nos programmes, projets et activités¹.

¹ [OXFAM GB Survivor Policy \(politique relative aux personnes survivantes d'Oxfam Grande-Bretagne\)](#)

Étant donné que la lumière a été faite sur la violence sexuelle dans notre secteur, il est de notre devoir de veiller à ce que des mesures proactives soient mises en place pour prévenir et atténuer les risques de violence sexuelle et ne pas nuire aux collectivités que nous servons.

Carrefour s'engage à fournir un soutien équitable à toutes les personnes survivantes de violence sexuelle perpétrée par le personnel de Carrefour ou qui surviennent en conséquence directe du travail de Carrefour, qu'il s'agisse de membres du personnel, de volontaires ou de membres des collectivités au sein desquelles où nous travaillons, quels que soient le moment et le lieu de l'incident.

Carrefour reconnaît que la prestation de services varie d'un endroit à l'autre et qu'il n'est pas toujours possible d'accéder à certains services. Carrefour prendra en charge les frais raisonnables d'accès aux services, au cas par cas, en concertation avec la personne survivante².

Carrefour s'engage également à veiller à ce que tous les membres du personnel reçoivent l'aide dont ils ont besoin pour maintenir leur sécurité, leur santé physique et émotionnelle, et leur mieux-être³.

Il est recommandé que tous les points focaux aient un contact dans le pays pour lequel ils rédigent un guide. Les points focaux doivent contacter les organisations de défense des droits des femmes qui travaillent dans le secteur de la LEFP ou qui sont connues pour leur travail de plaidoyer dans le pays. Ils devraient être payés pour le temps qu'ils consacrent à travailler sur ces ressources.

Conseils généraux pour remplir le gabarit

- 1) Plus les bases de ce guide sont approfondies, plus il peut aider de personnes et plus il est probable qu'il sera utilisé pour soutenir toutes les parties prenantes : bénéficiaires, personnel local et personnel expatrié.
- 2) Les ressources, les politiques et les procédures sont un bon début. L'étape suivante consiste pour un survivant (ou des organisations qui soutiennent les survivants) à les examiner. Les survivants qui sont prêts à s'engager dans ce travail mettent gracieusement à profit leurs expériences vécues afin que les individus et les organisations n'aient pas à attendre une urgence pour apporter des améliorations. Cela garantit une préparation proactive à tout ce qui pourrait arriver sur le terrain.
- 3) Enfin, toutes les parties prenantes doivent avoir accès au modèle sans avoir à le demander à quelqu'un. Cela garantit que si une survivante ne veut pas révéler ce qui s'est passé, elle peut toujours recevoir un soutien. Cela garantit également que quelqu'un qui pourrait fournir un soutien est prêt immédiatement après une urgence.

² [OXFAM GB Survivor Policy \(politique relative aux personnes survivantes d'Oxfam Grande-Bretagne\)](#)

³ [Norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité](#)

Gabarit d'informations par pays sur les violences sexuelles

Reportez-vous au Guide de soutien aux personnes survivantes de violences sexuelles de Carrefour International, en particulier les sections sur les [Mesures médicales immédiates pour le soutien aux victimes de violences sexuelles](#) aussi bien que [Liste de vérification du soutien aux personnes survivantes](#) et le [Rapport d'incident de violence sexuelle](#) pour compléter cette section.

1) Étapes suivant un incident de violence sexuelle

Prenez autant d'espace que nécessaire pour décrire clairement toutes les options disponibles pour la personne survivante à la suite d'un incident. Cette section doit être remplie de manière aussi détaillée que possible et dans un langage clair en expliquant étape par étape les mesures à prendre dans le contexte national afin que la personne survivante puisse prendre la décision la plus éclairée possible selon sa situation. Une personne survivante de violence sexuelle s'est fait retirer son droit de choisir, en fournissant plusieurs options et en décrivant clairement les étapes à suivre cela leur permettra de faire des choix éclairés en leur propre nom et regagner le sens d'autonomie perdu.

Vous pouvez vous référer au [Fiches de conseils pour les survivant.e.s](#) (p.3) pour détailler les étapes à suivre et les options qui existent dans votre pays suivant un incident de violence sexuelle afin de permettre aux survivant.e.s d'obtenir le soutien pratique et émotionnel dont ils/ elles pourraient avoir besoin.

Il est également important que les survivant.e.s sachent quelles seront les étapes après avoir déposé un rapport de police, si cela est leur décision. Dans certains contextes, il peut être exigé que la personne survivante dans le pays pour toute la durée des procédures judiciaires

ÉTAPE	QUOI ? OÙ ? COMMENT ?	DÉPENDANCE (si certaines étapes sont obligatoires à d'autres)
1	<i>Ex. Votre sécurité est une priorité. Demandez-vous si vous êtes ou non dans un endroit sûr. Si vous ne vous sentez pas en sécurité, il est important de demander de l'aide à quelqu'un en qui vous avez confiance à Carrefour. Vous n'êtes pas obligé de vivre cela seul.e. L'ensemble du personnel de Carrefour a reçu une formation de base pour vous aider à recevoir le soutien dont vous avez besoin.</i>	
2	<i>Ex. Contactez les autorités locales pour signaler l'incident. Vous devrez remplir un rapport et aller chercher l'autorisation au poste de police local pour recevoir des soins médicaux</i>	
3	<i>Ex. Consulter un médecin pour traiter les blessures et vérifier les blessures invisibles /cachées</i>	<i>Ex. Étape 2 obligatoire pour passer à l'étape 3</i>

(...)		
-------	--	--

2) Services médicaux

Veillez d'abord vous référer au document des [Mesures médicales immédiates en cas de violence sexuelle](#) pour renseigner cette section. Cela vous fournira des informations détaillées sur le soutien médical approprié pour les survivant.e.s.

Dans cette section, veuillez indiquer comment accéder aux médicaments et les coûts associés aux services hospitaliers requis :

Service	Détail (quels tests ou matériel sont disponibles)	Coût
1) Une trousse medico-légale ⁴		
2) Prise de sang	Infections transmissibles sexuellement (ITS) :	
	VIH :	
	Autres :	
3) Médicaments	PLAN B (contraceptif d'urgence) : <i>Certains pays n'ont pas de forme de Plan B parce que la planification familiale est tabou, c'est donc un médicament qu'il peut être recommandé d'apporter pour se protéger en cas de grossesse non désirée. Merci d'indiquer si c'est le cas</i>	
	Antibiotiques :	
	Post-exposition au VIH : <i>Certaines organisations font voyager leur personnel avec une dose de médicament post-exposition pour le VIH car le premier comprimé doit être pris dans les 48 heures suivant l'exposition et souvent, il n'est pas possible d'être évacué aussi rapidement ou de localiser le médicament dans le pays aussi rapidement. Veillez informer Carrefour International si c'est le cas</i>	

⁴Une trousse de médico-légale est un ensemble d'articles utilisés par le personnel médical pour recueillir et conserver des preuves physiques à la suite d'une allégation d'agression sexuelle. Cette trousse permet d'uniformiser l'information recueillie et les prélèvements effectués pour obtenir des preuves scientifiques objectives. Celle-ci doit se faire dans les 5 jours suivants l'agression sexuelle. Les prélèvements de la trousse ont pour but de trouver des substances biologiques laissées par l'agresseur sexuel sur votre corps ou vos vêtements telles du sperme, de la salive ou du sang <http://calacsrivesud.org/services-aux-victimes/trousse-medico-legale/>

	Autres :	
4) Échographie (selon l'étendue des blessures et le type de traumatisme)		
5) Autres		

En comprenant les coûts potentiels, Carrefour peut allouer un budget approprié pour couvrir toutes les dépenses requises. Cette évaluation permettra également de clarifier le montant d'argent requis par la personne survivante avant de se rendre à l'hôpital.

Important : La couverture d'assurance Carrefour International avec *XN Health Insurance* couvrira tous les coûts liés aux traitements médicaux nécessaires à la suite d'un incident de violence sexuelle, car cela est considéré comme une urgence médicale. Pour la couverture des soins psychologiques, Carrefour International bénéficie actuellement du Programme d'aide aux employé.e.s qui est un service d'accompagnement volontaire et confidentiel offrant jusqu'à 3 séances d'une heure avec un.e conseiller.e professionnel.le.

Cela dit, il est important pour Carrefour et toutes les parties prenantes d'avoir des informations et de comprendre les coûts financiers et l'impact d'un événement de violence sexuelle.

Veillez également détailler :

- a) Quels hôpitaux administrent des troussees medico-légales
- b) Ce que l'hôpital fait avec les informations d'une personne survivante une fois que sa déclaration a été faite et que les tests sont terminés
- c) L'âge du consentement/ l'âge de majorité légale dans le pays.
- d) Autres détails importants

3) Coordonnées des ONG locales de soutien aux personnes survivantes

Contactez les organisations de défense des droits des femmes travaillant dans le secteur de la prévention des abus et de l'exploitation sexuelle (PEAS) ou connues pour leur travail de plaidoyer sur les violences sexuelles dans le pays. Demandez des informations sur les ressources offertes (le cas échéant) pour soutenir les survivant.e.s tout au long du processus, sur l'accompagnement

hospitalier, sur les démarches auprès des autorités judiciaires ou, sur toute autre étape suivant une situation de violence sexuelle. Ces organisations peuvent également valider des informations importantes recueillies dans le guide.

Il est crucial que ces organisations et défenseurs/ défenseuses reçoivent une compensation pour le temps consacré à travailler sur ces ressources.

Nom de l'ONG	Adresse	Coordonnées	Services fournis
		<i>Numéro de téléphone</i> <i>Adresse e-mail</i> <i>Site Internet</i>	<i>Plaidoyer, soutien aux survivants, conseil juridique, etc.</i>

4) Contexte légal et application de la loi

Important: Carrefour International ne peut pas fournir aux survivant.e.s des conseils juridiques ou une représentation juridique, en raison de conflits d'intérêts potentiels. Cependant, le rôle de Carrefour est de fournir un soutien, de présenter des options et de fournir des informations claires pour permettre aux survivant.e.s de prendre une décision éclairée. S'il est difficile d'identifier un prestataire de services fiable dans le pays d'activité, Carrefour International couvrira les frais de voyage de la victime jusqu'au prestataire de services réputé le plus proche.

Une liste de ressources et de fournisseurs de services au Canada pour les bénévoles et le personnel est également disponible dans [**les Fiche de conseils pour les survivants de violence sexuelle**](#) (p.5-11).

Dans de nombreux pays, la violence à l'égard des femmes et des filles (VFF) est définie différemment et diverses infractions entraînent des conséquences dissemblables. Il est important que la survivante dispose de ces informations et puisse faire des choix éclairés en comprenant le contexte légal qui la concerne.

Expliquez clairement ce que signifient les termes suivants dans le contexte juridique du pays en question :

- 1) L'âge de consentement / âge de la majorité

- 2) Consentement
- 3) Violence domestique / Violence entre partenaires intimes (il peut y avoir différents niveaux de protection juridique selon que la violence sexuelle se produit au sein ou en dehors du mariage. Veuillez faire la distinction si nécessaire)
- 4) Harcèlement sexuel
- 5) Agression sexuelle
- 6) Violence sexuelle
- 7) Viol
- 8) *Autres ?*